

COURSE PÉDESTRE

FOULÉES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

2^e édition dimanche

“On a recueilli des échos plutôt flatteurs”

Président de l'association “Sang pour sang sport”, qui organise les Foulées de Chasse-sur-Rhône, Michaël Bosc revient sur une épreuve qui tient une place à part dans l'univers des courses.

Michael, pourriez-vous nous rappeler brièvement l'aspect humanitaire des Foulées de Chasse-sur-Rhône ?

“À la disparition de mon père, en août 1978, qui est décédé d'un lymphome, nous avons souhaité mieux faire connaître cette maladie. C'est pourquoi nous avons fondé l'association Sang pour sans sport. À partir de ce moment, nous avons décidé d'organiser des manifestations sportives. Les Foulées de Chasse-sur-Rhône, qui est le rendez-vous sportif le plus important de l'année, en fait partie.”

Comment s'était déroulée la 1^{re} édition ?

“Nous avons été agréablement surpris puisque nous avons enregistré 190 participants. Parmi lesquels les meilleurs spécialistes régionaux. La 1^{re} édition avait été remportée par Christian Cazorla. Mais surtout, cette participation importante avait permis à notre association de reverser 1050 €uros à France lymphome espoir.”

“Le parcours est ouvert aux marcheurs”

Pour cette édition, des changements sont-ils prévus ?

“L'an dernier, de nombreuses personnes auraient aimé participer à notre manifestation. Seulement, n'étant pas aguerris aux exigences de la course pédestre, elles avaient dû renoncer. C'est pourquoi il a été décidé d'ouvrir cette année le parcours aux marcheurs, qui auront ainsi la possibilité de s'associer à notre action, en



HOMMAGE. En organisant les Foulées de Chasse-sur-Rhône, Michael Bosc poursuit le combat de son père contre lymphome.

parcourant le circuit à leur rythme, sans souci du chronomètre.”

Qu'attendez-vous pour dimanche ?

“Une participation massive car cela nous permettrait de venir en aide à l'association France lymphome espoir de façon encore plus conséquente. On peut être optimiste. L'an dernier, tout s'était déroulé dans les meilleures conditions et on avait recueilli de la part des concurrents des échos plutôt flatteurs. Avec les marcheurs qui vont venir grossir le peloton, on attend une participation en hausse. Et par voie conséquence, les bénéficiaires également. On n'en demande pas davantage.”

Recueilli par Paul CHAUVIN

PRATIQUE

2^{es} Foulées de Chasse-sur-Rhône, dimanche 17 janvier.

Inscriptions : salle Jean-Marion à partir de 7h30.

Heures de départ : à partir de 8h30 pour les marcheurs et à 10 h pour les coureurs.

Engagements : 8 € à l'avance ; majoration de 2 € sur place.

Contact : tél. 06 77 97 70 23 ; www.sanspoursangsport.com